



DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
Communes du Pays
des Paillons

OBJET :

BP 2020 : Service Public
de la Petite Enfance (SPPE),
budget annexe

Décision n° 20 06 08

L'an deux mille vingt, le jeudi 25 juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Théâtre de l'Hélice, salle intercommunale Auguste Maïcon, à Contes, en séance à huis clos (pour respecter le caractère public, les débats étaient accessibles en direct par voie électronique via le site www.ccpp06.fr), sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Messieurs Jacques Saulay, Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur, Mesdames Sandrine Gugielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauray, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absent représenté : Monsieur Robert Nardelli par Madame Alexandra Russo.

Monsieur Jacques Saulay a été nommé secrétaire de séance.

Le Vice-président soumet à l'examen du Conseil communautaire le projet de budget annexe 2020 du service public de la petite enfance du Pays des Paillons, examiné par le conseil d'exploitation, et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

Après avoir arrêté le budget chapitre par chapitre et avoir consigné le résultat des votes,

D'arrêter, ainsi qu'il suit, la balance générale :

Dépenses de fonctionnement : 3 000 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 3 000 000,00 €

Nombre de conseillers en
exercice : 38

Nombre de présents : 37

Nombre de votants : 38

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 2

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.



**LE PRESIDENT
M. LAVAGNA**